

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22

N° ordre
22-18

N° ordre dans la séance :
DE-12042022-04

Date de la convocation :
04/04/2022

Date de l'affichage :

15 AVR. 2022

SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Claude FELCI, Danielle RAVIER, Marc GUILLAND, Robert VILLARD, Adjoint, Frédéric DI PAOLO, Sylviane GUILLERMET, Katerina CHAPMAN, Déborah GLEYZE, Thierry DRAPIER, Dominique GERRA, David TREBOZ, Joëlle TRABALZA, Loïc MONTEIRO, Mickaël MOUTOT, Nadine BRAVI, Hélène ROSSI, Christelle BOUVIER, Thierry CURTELIN, conseillers

Absents excusés : Anne-Laure PETITE (procuration à Madame Danielle RAVIER), Deborah GLEYZE (procuration à Frédéric DI PAOLO), Dominique SCALMANA (procuration à Monsieur Claude FELCI), Emilie VALTON (procuration à Joëlle TRABALZA), Christelle MARCHAND

Secrétaire de séance : Mickael MOUTOT

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET GÉNÉRAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2022 du budget général de la commune.

Après avoir présenté le budget par Chapitre et programme par programme pour l'investissement, il donne les grandes masses qui s'élèvent :

En fonctionnement à :

- 3 963 144,26 € en recettes
- 3 963 144,26 € en dépenses dont un virement à l'investissement de 428 061,26 €

En investissement à :

- 2 439 786,07 € en recettes
- 2 439 786,07 € en dépenses (dont 267 443 € de restes à réaliser)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité avec 2 abstentions (Mme BOUVIER et M CURTELIN) :

APPROUVE le projet de BP 2022 du budget général de la commune de Culoz tel que présenté par Monsieur le Maire,

DIT qu'une note brève et synthétique est annexée à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE